



Métropoles

20 | 2017

Promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux,
collectivités locales

De quoi la « ville inclusive » est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels

*The “inclusive city”: a way towards more livable cities? An exploration of a new
notion based on operational discourses*

Garance Clément et François Valegeas



Éditeur

ENTPE - École Nationale des Travaux
Publics de l'État

Édition électronique

URL : <http://metropoles.revues.org/5469>

ISSN : 1957-7788

Référence électronique

Garance Clément et François Valegeas, « De quoi la « ville inclusive » est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels », *Métropoles* [En ligne], 20 | 2017, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 07 juillet 2017. URL : <http://metropoles.revues.org/5469>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2017.



Métropoles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

De quoi la « ville inclusive » est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels

The “inclusive city”: a way towards more livable cities? An exploration of a new notion based on operational discourses

Garance Clément et François Valegeas

- 1 Ville « durable », « désirable », « créative », « intelligente » ... Les adjectifs ne manquent pas pour exprimer les attentes et les objectifs des acteurs opérationnels vis-à-vis de l'espace urbain. L'expression de « ville inclusive », qui circule depuis quelques années dans le milieu de l'urbanisme comme un mot d'ordre innovant et mobilisateur, semble appartenir à cet idiome de la ville vertueuse. Cette dernière est désormais présentée comme un concept à part entière, voire comme un « modèle urbain »¹ pouvant guider les décisions d'élus et accompagner les politiques urbaines. Mais quelles sont précisément les vertus dont se pare cette « ville inclusive » ? De quoi est-elle le nom ? Qui sont les producteurs des discours qui en proposent l'avènement ? Par quels canaux se diffusent-ils et quels présupposés abritent-ils ?
- 2 Plus qu'aux potentielles applications de ce « modèle », le présent article questionne le sens social et politique de cette expression émergente dans une perspective critique. En cela, il s'inscrit dans la continuité de travaux attentifs à la montée en puissance de certains concepts circulant dans les milieux scientifiques et opérationnels. Trois d'entre eux paraissent particulièrement riches d'enseignements pour l'analyse de la ville inclusive. Dans un article de 2010, Philippe Genestier s'interroge sur l'omniprésence du terme de « mixité » dans les discours politiques et sociologiques. Il montre qu'une des raisons de son succès tient à sa plasticité, renvoyant à la fois à des prescriptions (ou à un « mot d'ordre ») et à un mythe mobilisateur (ou un « énoncé utopique »). Selon lui, l'objectif

premier du « discours politico-savant » est de « *définir des thèmes-objets qui, en s'imposant à l'agenda des pouvoirs publics, permettent de définir un objectif mobilisateur : des thèmes-objets intégrant le domaine des politiques publiques* » (Genestier, 2010). Nous faisons l'hypothèse que la « ville inclusive » constitue l'un de ces « thèmes-objets », qui investit peu à peu le champ des politiques urbaines.

- 3 De son côté, le travail de Sylvie Tissot rappelle qu'avec l'arrivée de nouvelles expressions dans le vocabulaire de l'urbain (ici celle de « quartiers sensibles » et son corollaire, l'« exclusion »), « *c'est une autre approche des problèmes qui est proposée, [...] modifiant ainsi les termes dans lesquels la « question sociale » devrait être posée et traitée* » (Tissot, 2005). Au-delà de l'identification de « thèmes-objets », il s'agit donc aussi d'en analyser les dimensions tacites, c'est-à-dire la lecture de la société qu'ils proposent. La sociologue montre par ailleurs que les chercheurs jouent un rôle dans la transformation des approches de l'urbain. Reprenant la catégorie « quartiers sensibles », les intellectuels enquêtés ne se contentent pas de valider l'expression et d'asseoir sa légitimité scientifique, ils contribuent aussi à lui donner un contenu, et coproduisent une certaine manière de décrire la ville et d'en penser les problèmes. Décrypter la « ville inclusive », c'est donc s'interroger sur ses conditions d'émergence dans le champ des politiques urbaines, mais aussi dans celui de la recherche, et identifier par quelles oppositions et quelles complicités le terme prend de la consistance et se diffuse.
- 4 Enfin, le travail mené par Laurent Devisme, Marc Dumont et Elise Roy (2007) sur les « bonnes pratiques » dans les projets urbains nous renseigne sur la manière dont peuvent circuler les concepts, en passant du niveau de l'expérience pratique à celui de la catégorie de pensée normative. Les auteurs montrent que la demande d'outils et de solutions de la part d'acteurs locaux de l'urbain génère un marché des « bonnes pratiques ». Celles-ci se diffusent dans des lieux bien identifiés, forums, programmes européens ou revues spécialisées et puisent leur valeur ou leur légitimité dans des démarches de comparaison et d'évaluation (dans lesquelles les chercheurs peuvent jouer un rôle important). Elles s'intègrent dans ce que les auteurs désignent comme « *le régime de félicité de l'action* » (p. 30), en s'éloignant du champ des sciences. Or il nous semble que cette focalisation sur l'expérience et l'action caractérise aussi l'utilisation actuelle de l'expression « ville inclusive ». Cela ne signifie pas que l'expression soit exempte d'effets politiques, puisque, comme le rappellent ces mêmes auteurs, « *les effets de langage se font effets de pouvoir* » (p. 29).
- 5 Cet article esquisse une analyse du processus de légitimation de l'expression « ville inclusive » et de la construction d'un contenu destiné à faire figure de référentiel d'action sur la ville. Cette exploration s'appuie en particulier sur les discours recueillis lors d'une journée d'étude organisée au cours de l'année 2014². Cette journée avait pour ambition d'éclairer le sens de l'expression « ville inclusive » par des témoignages d'acteurs et de chercheurs, face à un public composé de chercheurs, d'étudiants et d'acteurs de l'urbain. Les intervenants étaient invités à préciser ce qu'ils entendaient par « inclusion », et à quels principes, objectifs ou outils ce terme renvoyait selon eux. Notre position de jeunes chercheurs, sollicités pour l'organisation de cette journée davantage comme exécutants que comme porteurs d'idées³, nous a placés au cœur d'échanges entre deux institutions, qui sont révélateurs des tensions entourant l'émergence de ce qui est alors envisagé comme un nouveau concept, sans que son contenu ne soit stabilisé.
- 6 Lancé par un bureau d'études en collaboration avec deux chercheurs, l'évènement a réuni une trentaine de personnes face à onze intervenants. Différents acteurs de l'habitat, de la

promotion immobilière ou de la politique de la ville (au sein de bureaux d'études ou de collectivités) sont intervenus au cours de tables rondes animées par les organisateurs ou des chercheurs invités pour l'occasion. Une introduction, destinée à cadrer la journée et présenter les tables rondes a été réalisée par les organisateurs⁴. Une enseignante-chercheuse était invitée à conclure la journée, en replaçant les échanges de dans des débats à la fois opérationnels et scientifiques.

- 7 Lors de cette journée, et au cours de sa préparation, nous n'avions pas imaginé que cette position privilégiée d'observateurs nous amènerait à développer une réflexion critique sur les conditions d'émergence et de diffusion d'un concept. C'est donc *a posteriori*, dans les semaines qui ont suivi, que s'est affirmée cette démarche réflexive. L'intention de notre article n'est pas d'opposer radicalement un milieu de professionnels de l'urbain et le milieu scientifique qui est le nôtre, mais d'observer la circulation d'une expression entre ces deux milieux. Nous faisons l'hypothèse que c'est la volatilité de son contenu conceptuel qui facilite son appropriation et lui permet de se diffuser dans des champs variés.
- 8 Les matériaux mobilisés dans cet article sont divers, parfois originaux : messages électroniques échangés au cours de la préparation, compte rendu de la réunion de préparation, argumentaires, interventions des chercheurs et acteurs invités à la journée d'étude.
- 9 Nous avons été attentifs aux justifications accompagnant le choix des intervenants et leur répartition au sein des tables rondes. Elles sont révélatrices des intentions de la journée.
- 10 Prise comme cas d'étude, et de portée forcément limitée, cette journée permet néanmoins de faire ressortir les principes associés à la ville inclusive à deux niveaux : d'abord, celui des « problèmes » qu'elle cherche à résoudre ; ensuite, celui de ses ressorts sociaux et politiques. Sans être représentatifs de l'ensemble des pratiques professionnelles qui pourraient se référer à l'expression « ville inclusive », les débats auxquels nous avons assisté et les logiques argumentatives qui s'y sont déployées nous conduisent à envisager la ville inclusive comme une manière d'invisibiliser les rapports de domination existants dans la production de la ville.
- 11 Dans un premier temps, nous dressons un rapide état des lieux du type de travaux ou de démarches professionnelles ayant recours au thème de l'« inclusion » et de ses applications à l'urbain.
- 12 Dans une deuxième partie, nous présentons le cas d'étude. Nous précisons d'abord les conditions de réalisation de la journée d'étude en nous appuyant sur les trajectoires des organisateurs et les échanges dont nous avons été témoins au cours de la préparation de l'évènement. Nous montrons ensuite que l'expression de ville inclusive tire ici sa légitimité de son emploi sur le terrain par les acteurs opérationnels de l'urbanisme. Dans une dernière partie, nous montrons que la ville inclusive renvoie moins à un « modèle urbain » qu'à un mode de gestion de projet. Nous défendons l'idée que son approche gestionnaire de l'urbain et sa focalisation sur l'exclusion est une nouvelle manifestation de la transformation de la prise en compte des problèmes urbains entamée dans les années 1980 et décrite par Sylvie Tissot.

1. Aux origines de la « ville inclusive »

- 13 Si le terme d'« inclusion » a récemment fait son apparition dans le vocabulaire des politiques urbaines françaises, il était déjà repérable depuis une dizaine d'années dans des domaines variés comme le développement économique ou la santé. Nous livrons ici quelques pistes qui permettent de comprendre avec quel contenu initial ce terme s'est diffusé jusqu'à la journée d'étude que nous analysons ensuite.
- 14 Le terme d'« inclusion » est souvent attribué au sociologue Niklas Luhmann, qui l'a conceptualisé pour décrire le rapport des individus à des systèmes sociaux. L'inclusion et l'exclusion forment un processus dynamique qui permet à l'individu et son environnement de se différencier sans pour autant rompre les liens qui les rattachent à d'autres univers sociaux (Luhmann, 1995). Transféré de l'anglais au vocabulaire français, c'est ensuite dans le domaine de la médecine et du travail social que l'on peut repérer la prégnance de ce terme. En 2002, la « Déclaration de Madrid »⁵, adoptée lors du Congrès européen des personnes handicapées⁶, contribue à l'importation en France de la notion d'« inclusion sociale », qui vient progressivement remplacer celle d'« intégration » pour aborder le rapport au handicap. Cette acception de l'« inclusion » comme nouvelle approche du handicap se développe particulièrement au Québec, à travers différentes initiatives qui cherchent à améliorer l'accès aux infrastructures urbaines et aux services grâce à l'analyse des facultés cognitives et des potentialités d'inclusion des individus dans des environnements donnés⁷. Charles Gardou, anthropologue spécialiste du handicap, propose dans ses travaux de tendre vers une « *société inclusive* », allant même jusqu'à employer l'expression d'« *utopie inclusive* » (Gardou, 2012). Dans son étymologie du terme, il rappelle que la racine *inclus* provient du latin *includere*, lequel peut se traduire par « enfermer » ou « renfermer ». Son anthropologie du handicap oppose fondamentalement l'inclusion à l'exclusion, c'est-à-dire à la mise à l'écart des personnes en situation de handicap. L'inclusion intervient comme remède et doit autoriser « *chacun à apporter sa contribution à la vie sociale (par) toute une gamme d'accommodements, et de modalités de suppléance pour garantir l'accessibilité des dispositifs, ressources et services collectifs* » (Gardou, 2012). Il est intéressant de noter que le travail de Charles Gardou associe l'inclusion aux concepts de « vulnérabilité » et de « fragilité ». Selon lui, la vulnérabilité ne caractériserait pas seulement les personnes en situation de handicap, mais serait la « *condition commune* » (Gardou, cité par Plaisance, 2005) à tous les individus. Partant de ce constat, l'inclusion aurait pour vocation de bousculer les normes et les classements, de rendre l'exclusion inopérante.
- 15 La notion d'inclusion s'est aussi étendue à tout ce qui a trait à l'accès aux ressources offertes par la ville. Dans une recommandation de 2008⁸, la Commission européenne emploie par exemple la notion d'« inclusion active », qui « *consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi* »⁹. L'inclusion active ne cible plus seulement les situations de handicap, mais « *visé à traiter différents problèmes : la pauvreté, l'exclusion sociale, la pauvreté des travailleurs, la segmentation des marchés du travail, le chômage de longue durée, les inégalités hommes-femmes* »¹⁰. Pour certains commentateurs, la diffusion de la notion d'inclusion et sa déclinaison dans de multiples domaines du travail social et de la santé en font non seulement un nouveau référentiel des politiques publiques, mais aussi « *une valeur, une éthique* » (Bouquet et al., 2015).

- 16 Abandonnant le caractère dynamique du couple inclusion-exclusion de Luhmann (1995), le succès du terme semble donc tenir au fait qu'il représente le pendant positif et vertueux de l'« exclusion », terme qui devient lui aussi de plus en plus répandu dans le vocabulaire politique en tant que problème social à résoudre (Weber, 2004).
- 17 Ce rapide état des lieux sur la notion d'inclusion montre que l'accent est mis sur les difficultés individuelles liées au handicap ou à la pauvreté et la vulnérabilité qui en découle. On verra par la suite que cette acception n'est pas très éloignée de celle qu'une partie de la sociologie urbaine a produite sur la précarité et l'exclusion.
- 18 Qu'en est-il maintenant de la notion d'inclusion appliquée à la ville, et de l'expression de « ville inclusive » ? Dans un récent article, Herman Van der Wusten (2016) situe la « ville inclusive » dans une typologie de modèles urbains créés et diffusés depuis le XX^e siècle. Principalement porté par le programme Habitat de l'ONU¹¹ au début des années 2000, ce modèle aurait selon lui tendance à s'être dilué face au succès d'autres modèles urbains. Pour l'auteur, la « ville inclusive » revêt une dimension politique proche de celle de la « ville participative » et constitue une troisième voie entre la Nouvelle Gestion Publique (*New Public Management*) et la « bonne gouvernance ». La Nouvelle Gestion Publique, modèle diffusé depuis l'Angleterre, cherche selon lui à « renforcer l'autorité des managers et des techniciens de la gestion aux dépens de celle des politiciens », tandis que la notion de gouvernance renvoie aux réseaux d'acteurs en négociation qu'ont cherché à mettre en place des organisations internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Rapproché de l'expérience brésilienne de Porto Alegre, le modèle de la ville inclusive s'inscrit davantage dans un mouvement de démocratisation qui vise à incorporer tous les habitants dans la sphère publique « où les décisions collectives sont prises pour s'assurer que toutes les préférences et tous les intérêts sont pris en compte et que les services publics sont accessibles à tous » (Van der Wusten, 2016).
- 19 Cette dimension politique n'est toutefois pas systématiquement mise en avant. Souvent, « ville inclusive » reste synonyme de « ville accessible », le label servant à nourrir une production de documents au statut hybride, entre synthèses de recherches et supports de marketing urbain. C'est notamment le cas d'une publication proposée dans le cadre du programme de recherche Popsu 2¹², intitulée « Lille, ville inclusive »¹³.
- 20 Alors que le champ du travail social semble s'être saisi de la notion d'inclusion pour en sonder la portée et les limites, les études urbaines n'ont que timidement interrogé la « ville inclusive ». C'est ce que souligne Marie-Christine Jaillet dans sa contribution à un séminaire de 2015 organisé par divers acteurs de l'urbain sur l'observation de « la cohésion sociale et la ville inclusive » :
- « [...] ce qui a été observé, ce n'est pas la ville inclusive ou la cohésion sociale, c'est, en creux, les disparités, les inégalités, les différenciations sociales, la ségrégation ou la ghettoïsation. Le présupposé implicite à ces travaux est que la ville ségréguée, divisée socialement, serait un obstacle à la cohésion sociale. C'est donc le « négatif » de la ville inclusive ou de la cohésion sociale qui suscite l'intérêt, sans s'interroger pour autant sur ce que pourrait bien vouloir dire d'observer la cohésion sociale ou la ville inclusive et quelles données il conviendrait alors de mobiliser. Cela supposerait de s'entendre sur ce qu'est la ville inclusive et la cohésion sociale. La tâche n'est pas aisée, car il ne s'agit pas là de concepts montrant une certaine robustesse, mais plutôt de « slogans » politiques dessinant au mieux un horizon souhaitable » (Jaillet, 2015).
- 21 Sans « robustesse », la « ville inclusive » continue pourtant de surgir dans différents évènements rassemblant des acteurs de la ville et des chercheurs. Nous souhaitons

maintenant explorer l'un de ces évènements de plus près, pour analyser les tentatives de production d'un contenu théorique et empirique à cette expression.

2. La « ville inclusive » en coulisses : positionnement de chercheurs et d'acteurs opérationnels face à un concept émergent

- 22 Le but de la journée d'étude était de confronter différents points de vue d'acteurs de l'urbain afin de définir la « ville inclusive » et de préciser les moyens de sa réalisation. Pour autant, l'analyse des interactions entre les organisateurs de la journée fait apparaître des lectures divergentes de ce concept. Elle montre que ce mot d'ordre émane d'acteurs opérationnels, et que sa conceptualisation vise à rassembler et synthétiser les demandes d'une meilleure coordination de projet.

2.1 Trajectoires et interactions à l'origine de la journée d'étude

- 23 Les quatre responsables de la journée, trois hommes et une femme, appartiennent à la même génération et présentent la particularité de n'être enracinés ni dans la recherche fondamentale ni dans l'action pure. Trois d'entre eux sont docteurs en urbanisme ou en sociologie, spécialistes de la ville. Deux travaillent en bureau d'études, deux sont universitaires, mais ont occupé une position de cadre au sein de structures publiques ou privées avant de débiter leur carrière universitaire. Les liens de proximité que les chercheurs intéressés par les questions urbaines entretiennent avec l'action publique et le milieu opérationnel ont déjà été soulignés (Amiot, 1986 ; Clément *et al.*, 2016). Ces trajectoires hybrides font des universitaires impliqués dans la journée des ressources clairement identifiées par les bureaux d'étude, surtout lorsqu'ils sont composés d'une majorité de diplômés en sciences sociales particulièrement sensibles aux concepts et théories scientifiques. Le bureau d'études se veut ainsi à l'articulation entre le milieu professionnel et la recherche, et a dans cette perspective développé de nombreuses collaborations avec des acteurs opérationnels, des élus ou des chercheurs. Dans le but de participer aux réflexions sur la ville, plusieurs membres de ce bureau d'études se sont investis dans des recherches collectives et des publications scientifiques, auxquelles ont régulièrement été associés les chercheurs présents à cette journée.
- 24 L'évènement proposé par le bureau d'études partait d'un double objectif : apporter un contenu et une crédibilité scientifique à une expression nouvelle, d'une part ; l'illustrer par des cas concrets et convaincre les acteurs invités de leur pertinence, d'autre part. De ce point de vue, la journée ne peut se penser en dehors de la stratégie économique du bureau d'études qui cherche à répondre aux attentes de commanditaires du monde opérationnel, en demande d'outils et de méthodes de gestion du projet urbain. Cela explique que l'ensemble des participants des tables rondes aient été sélectionnés parmi les contacts préexistants du bureau d'étude. Le but était bien de consolider un réseau tout en se montrant proche des préoccupations des acteurs opérationnels.
- 25 Du point de vue des chercheurs, l'enjeu était plutôt de ne pas froisser des collaborateurs anciens et de profiter de l'occasion pour donner de la visibilité au laboratoire et à la structure d'enseignement associée, en tant que lieu-ressource porteur de réflexions innovantes. C'est cette convergence d'intérêts qui a permis l'organisation de la journée

bien que les deux universitaires engagés dans le projet aient immédiatement exprimé leurs réticences à manier une expression n'ayant pas d'assise théorique et empirique solide.

- 26 Les discussions autour de l'argumentaire de la journée destiné à encourager la venue des acteurs puis à diffuser l'information n'ont fait que renforcer l'impression de flou qui entourait la « ville inclusive ». Le texte qui a circulé entre les organisateurs, censé prédéfinir l'expression, et que nous avons nous-mêmes contribué à rédiger, présente des accents rhétoriques et reste très vague sur le sens de l'expression. On y distingue pourtant les éléments caractéristiques de l'approche du bureau d'étude, qui a dominé les échanges et influencé plus largement le contenu de la journée.

2.2 Répondre à la demande d'une meilleure coordination du projet urbain

- 27 Les représentants du bureau d'études présentent l'expression de « ville inclusive » comme une notion usuelle émergeant directement du terrain, mais aussi saisie par des chercheurs. C'est bien cette présence croissante et cet usage récurrent qui sont censés lui donner sa légitimité. Il s'agit de se saisir de cette notion et de lui donner un sens qui devienne communément admis. Le caractère très englobant de l'expression est aussi ce qui garantit son rôle mobilisateur, comme l'exprime le représentant du bureau d'études en ouverture de la journée :

« Il nous manquait un terme ou concept qui puisse englober certaines attentes de nos commanditaires [...] Il s'agissait moins pour nous d'arrêter un terme que de réfléchir à une pratique qui consiste en une urbanisation des territoires qui respecte les besoins et attentes des habitants. Nous avons finalement décidé de retenir ce terme de « ville inclusive » [...] Il s'est en effet révélé être le plus opératoire et le mieux adapté aux commandes qui nous sont passées. »

- 28 On comprend à travers cet extrait que la volonté de consolider cette notion s'appuie, dans une démarche pragmatique, sur un « déjà-là » indéfini, qu'il ne reste plus qu'à assortir de préconisations. Son caractère mouvant et englobant lui donne toute sa portée, comme le montre l'extrême diversité des attentes auxquelles doit répondre la « ville inclusive » :

« Comment un projet urbain peut-il se greffer sur un territoire ?
Comment [...] rassembler toutes les dimensions du projet urbain pour une conception urbaine qui puisse répondre aux attentes politiques ?
Comment rendre compatibles les différents horizons et objectifs que se donnent les acteurs de l'action publique ?
Comment concilier les objectifs de production de logements sociaux ou les interventions sur le parc privé avec les désirs d'urbanisation future ? »¹⁴

- 29 La journée s'est donc déroulée sans qu'une approche précise de la « ville inclusive » n'ait été proposée. En dehors des invitations des chercheurs à revenir à des termes plus éprouvés et maîtrisés tels que ceux de « cohésion sociale », de « prise en compte des usages », voire de « mixité », la journée laisse penser que la notion d'inclusion associée à la ville et au projet urbain tombe sous le sens. Plusieurs chercheurs, intervenants dans la journée ou auditeurs, ont pourtant pointé l'ambiguïté de l'emploi de cette expression, présentée comme appartenant à la fois au répertoire de l'analyse et de l'action. Une discussion sera singulièrement révélatrice de cette incompréhension au cours des premiers débats ayant suivi la présentation de la journée par les organisateurs :

- 30 Une question de la salle, par un chercheur : « N'y a-t-il pas une ambiguïté concernant le terme de « ville inclusive », on a l'impression que nous n'arrivez pas à trancher sur un terme qui pourrait être une notion théorique ou le répertoire de l'action ? »
- 31 Réponse du directeur du bureau d'études à l'origine de la journée : « C'est la raison pour laquelle nous faisons une journée d'étude, car c'est une notion qui pose question. Malgré tout, c'est une notion qui semble faire la synthèse d'un certain nombre de demandes. On aurait pu choisir un autre terme, mais comme c'est un terme qui est utilisé, nous avons souhaité nous en saisir »
- 32 L'objectif est de construire l'approche théorique d'une notion d'abord ancrée dans l'action, en mêlant au discours des chercheurs une série d'exemples et d'expériences vécues par des acteurs opérationnels. On peut ainsi voir la « ville inclusive » comme un outil, voire un prétexte au rapprochement de différents milieux professionnels. La « ville inclusive » semble en ce sens être destinée à intégrer l'« ensemble théorico-pratique issu de demandes d'informations sur les manières de faire » que plusieurs auteurs identifient dans leur analyse des « bonnes pratiques » et qui circulent à partir de différentes « scènes » et espaces éditoriaux (Devisme, Dumont, Roy, 2007), dont la journée analysée, et les actes produits à sa suite en sont un bon exemple.
- 33 L'absence de prise en charge théorique de l'inclusion par le bureau d'études n'est pas qu'une marque de confiance vis-à-vis des chercheurs impliqués. Elle est la conséquence d'un choix opéré assez tôt dans l'organisation de la journée et qui va largement en orienter la teneur : celui de cantonner les analyses à l'échelle du projet, bien qu'il soit admis que la « dimension inclusive de l'urbain dépasse la notion de projet »¹⁵. On comprend ici que, du point de vue du bureau d'étude, la définition de ce qu'est ou pourrait être la « ville inclusive » n'est pas un préalable à son utilisation et à son assortiment au projet urbain. On peut résumer ainsi l'idée maîtresse du bureau d'études : le projet urbain, associé à une dimension vertueuse - l'inclusion - permet l'émergence d'une société elle-même vertueuse. En partant du principe que les dysfonctionnements urbains découlent d'une mauvaise conception, cette vision renverse la logique en supposant qu'un projet bien pensé améliorera les situations urbaines. Autrement dit, les processus actuels de fabrication de la ville seraient un frein à la bonne réalisation des intentions politiques, jamais remises en cause dans les discussions.
- « Le problème se situe au sein même du processus de « fabrication » de la ville, notamment au niveau de la maîtrise d'ouvrage des projets. Comment expliquer autrement que certains concepts architecturaux ou différents partis-pris d'aménagement finissent par éloigner les projets de leur destination première et s'opposent aux fins politiques poursuivies ? »¹⁶
- 34 Faisant le constat d'un « hiatus » et de la nécessité de « restaurer la fonction inclusive de la ville », l'argumentaire de la journée diffusé avec les invitations à participer montre qu'une association est faite entre le modèle de l'action et le modèle de société attendu. On retrouve ici le « régime de félicité de l'action » (Devisme, Dumont, Roy 2007) évoqué en introduction, dans la mesure où le projet urbain apparaît comme la clé du bon fonctionnement de la ville. Il est admis dans ce même argumentaire que « le projet urbain ne peut pas tout résoudre ni tout prendre en charge », mais cet à-côté du projet est laissé dans l'ombre. Finalement, davantage qu'une « ville inclusive », ce que le bureau d'études propose, et qui sera repris par les acteurs durant l'évènement, c'est le modèle du « projet inclusif ». Contrairement à ce que l'on aurait pu envisager, et alors que le terme existe dans certains milieux scientifiques (cf partie 1), l'expression de « ville inclusive » émerge

directement des acteurs opérationnels, sans que l'on puisse déterminer précisément d'où ils la tiennent.

3. Le projet inclusif : un nouveau « *cap de production de la ville* » ?

- 35 L'un des enseignements de la journée est que la « ville inclusive » constitue une nouvelle modalité de gestion du projet urbain, susceptible de mobiliser les acteurs opérationnels par différents procédés.

3.1 Une expression mobilisatrice face à des enjeux pressants

- 36 L'horizon de la « ville inclusive » serait celui d'un changement des modes de fabrication de la ville, orienté vers la mise en œuvre de projets urbains sur des bases partagées entre acteurs, comme l'exprime l'annonce de la journée d'étude :

« L'usage de cette notion pourrait-il rendre compte de l'émergence d'une nouvelle conception des projets urbains, plus attentive aux pratiques de ceux qui habitent et circulent dans la ville, plus écologique, plus participative ? Intégrer ces dimensions changerait-il la manière de fabriquer la ville ? »

- 37 Il s'agit ainsi d'apporter par le projet des réponses aux enjeux émergents, des « *situations urbaines de plus en plus complexes* » comme l'affirme l'un des organisateurs en ouverture de la journée. L'emploi d'un terme présenté comme innovant est couplé à un discours sur les transformations inédites de l'urbain. Construire davantage, plus vite, pour moins cher, tout en respectant les objectifs écologiques et la qualité d'usage... La notion de « ville inclusive » représenterait une réponse prometteuse à cette diversité des enjeux urbains. On retrouve ici ce que décrivent plusieurs recherches récentes, qui montrent que, face à de nouvelles injonctions (politiques, sociales, écologiques, participatives...) auxquelles les acteurs sont confrontés, la circulation de « bonnes pratiques », de « modèles urbains » et de « boîtes à outils » méthodologiques permettraient aux acteurs de se rassurer face à un futur incertain (Devisme, Dumont, Roy, 2007 ; Navez-Bouchanine, Valladares, 2007 ; Valegeas, 2014). L'un des universitaires intervenant au début de la journée d'étude s'est ainsi distancié du terme de « ville inclusive », pointant le fait qu'il s'agissait avant tout d'un recyclage de modes de faire, d'un rabattement des dimensions de l'inclusion sur des méthodes et des outils classiques de l'aménagement :

« La question [...] est de savoir si ce terme implique véritablement une nouvelle conception de la ville. On perçoit toutefois des éléments déjà vus dans cette notion. »

- 38 Les discours des acteurs soulignent l'importance de la dimension « inclusive » des projets urbains en premier lieu pour défendre un objectif de « cohésion sociale ». L'inclusion viendrait à leurs yeux dépasser les effets pervers de la mixité. On peut noter ici le glissement d'un terme vertueux à un autre comme logique incantatoire. Ces acteurs pointent aussi une volonté de cohésion de l'espace, visant avant tout l'intégration des projets urbains dans la ville existante :

« la « ville inclusive » doit également prendre en compte [le parc de logements existants], pour rendre le tissu ancien compatible avec les nouveaux produits logements »

39 D'autres acteurs, dans une définition très extensive, intègrent de nombreux éléments relevant du rapport au territoire, d'une qualité urbaine et de la sensibilité qu'elle procurerait. L'une des intervenantes à la journée d'étude, chargée d'un projet de renouvellement urbain en banlieue parisienne, a notamment insisté sur la nécessité de valoriser des liens entre les habitants et le territoire. Pour elle, cela passe à la fois par un accent mis sur la préservation de vues et d'aménités paysagères en ville, par des démarches liées à la mémoire du quartier (« *la dimension inclusive recoupe également cette question de savoir quel espace on habite* ») ou le maintien d'éléments favorisant une approche sensible de la ville (« *j'ai fait en sorte que le saule pleureur ne soit pas abattu par les travaux. La ville inclusive doit pouvoir apporter une certaine poésie* »). Enfin, l'inclusion recherchée passerait par un partage des stratégies urbaines entre les acteurs et une plus grande cohérence des projets menés dans le temps. Il serait nécessaire de penser le projet urbain au-delà du temps de sa conception initiale, en anticipant les évolutions économiques, technologiques, sociales, sociétales qui peuvent remettre en cause sa conception ou sa gestion future.

3.2 L'inclusion comme outil de coopération entre acteurs opérationnels

40 Les discours des acteurs en présence pointent les pesanteurs et les incohérences de l'action face aux mutations que connaissent les villes. Plusieurs intervenants évoquent une tendance à « *segmenter l'intervention urbaine* », un manque de transversalité qui détournerait les projets de leurs objectifs initiaux les objectifs initiaux des projets. Au contraire, la construction de la « ville inclusive » s'appuierait sur des démarches de projets partagées entre les acteurs, permettant de garantir cette cohésion sociale, spatiale ou encore temporelle recherchée. La nécessité pour les acteurs de s'accorder sur des objectifs et une méthode garante de l'inclusion du projet est mise en avant : « *un sens général* », « *un cap de production de la ville* ». L'architecte ayant participé à l'organisation de la journée et contribuant à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur plusieurs projets urbains affirme l'importance de l'élaboration partagée des projets et des engagements réciproques des acteurs dans leur conception et leur réalisation :

« Il est nécessaire que les formules utilisées soient les plus claires possible et les plus engageantes pour éviter toute dérive du projet initial. Le lien établi entre la production de la ville et le sens qu'on lui donne est en effet essentiel et constitue un enjeu majeur pour permettre la production d'une ville inclusive »

41 Les discours énoncés lors de cette journée ont donc en commun de mettre au premier plan la nécessité de construire des cadres de coopération entre acteurs. Ces cadres communs doivent permettre de conserver les logiques d'action tout au long du projet, de tenir les objectifs sans les dénaturer. En conséquence, parler de « ville inclusive » revient à proposer des outils de gestion du projet urbain qui permettent de résoudre ces problèmes hérités du passé, de « *travailler sur les blocages* », comme l'exprime l'un des organisateurs en introduction de la journée.

42 Les intervenants abordent à travers leurs expériences personnelles les manières concrètes de garantir la bonne tenue des objectifs, la cohérence dans l'espace et dans le temps, entre les acteurs. L'échelle locale représenterait la clé du consensus et de la cohérence recherchée. Il est néanmoins possible de percevoir dans ce positionnement, une forme de « pragmatisme local » dépolitisé. Ainsi, pour certains, la fabrique de la ville

doit nécessairement évacuer la question politique et ne viser que le consensus, l'expertise et le cadrage technique. Toutefois, comme le pointe l'un des universitaires présents, le risque d'une action construite par le local et pour le local est de mettre dans l'ombre les inégalités sociales et territoriales et de privilégier une approche déconflictualisée de l'urbain.

- 43 Afin de dépasser les segmentations et blocages déplorés, une figure de « chef d'orchestre » du projet est invoquée, garante d'un partage des objectifs entre les acteurs et d'une cohérence de la stratégie dans le temps et dans l'espace. Selon l'une des intervenantes, responsable d'un projet de rénovation urbaine, il faut employer la notion de « *porteur de projet* » parce qu'elle donne un sens au projet et intègre cette notion de ville inclusive ». Ce « porteur de projet » serait là pour trouver des compromis entre les logiques d'action, les temporalités, les objectifs propres à chaque acteur. On retrouve là l'idée qu'un bon management est un management qui produit du consensus, évite le conflit.
- 44 Ce cadre de coordination s'appuie sur des approches incitatives fortes, inspirées pour la plupart de formes renouvelées de management de l'action publique (Devisme, Dumont, Roy, 2007 ; Navez-Bouchanine, Valladares, 2007 ; Epstein, 2013³). Cela renvoie à la transformation du rôle de l'action publique et à son désengagement dans la production urbaine, qui tend à privilégier la coordination, l'animation de l'action locale, en passant par des formes d'incitation. L'un des signes du management par consensus que propose la « ville inclusive » est celui des dispositifs incitatifs de la labellisation, jouant un rôle de marketing territorial (Gaillard, Matthey, 2011 ; Epstein, 2013). Une responsable d'un projet de rénovation urbaine a par exemple décrit une démarche locale visant à impulser une dynamique, en revalorisant l'image de la ville par le projet. Dans ce cadre, un label « Zone Humaine Sensible » a été créé, détournant les terminologies institutionnelles. L'objectif est bien là de changer l'image de ce territoire en incitant les acteurs locaux à prendre part à cette dynamique :
- « Il est important de valoriser ces sites en leur donnant un nom, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des opérations de rénovation urbaine »
- 45 Un autre exemple est celui du label incitant les acteurs locaux de la construction à s'engager dans l'accession aidée à la propriété. Ce dispositif 3A, pour « Accession A prix Abordable », a été mis en place à Lyon en s'appuyant sur les effets leviers de tels labels sur le territoire. Les deux intervenants impliqués dans ce dispositif expliquent que ces formes d'incitation par la labellisation ont des effets de levier importants sur le territoire, par des stratégies dites « gagnant-gagnant ». Derrière cette expression, l'idée est de réguler le marché local sans politique interventionniste : « *Il s'agit de planifier sans imposer des règles qui seront difficiles à tenir* ». Dans l'extrait qui suit, on distingue encore mieux l'ambition de mettre en œuvre de nouvelles modalités de planification fondées sur l'incitation plus que sur la réglementation :
- « Ce système est intelligent puisqu'il contribue à faire baisser les prix du marché sans imposer de norme. Il fonctionne sur la base du volontariat, ce qui nous semble plus efficace que d'imposer des quotas comme dans le logement social ou de favoriser des systèmes de bonification foncière, qui se révèlent contre-productifs dans la mesure où ils renchérissent le coût du foncier adjacent. »
- 46 Derrière ce type de discours, on lit bien la foi accordée au projet flexible et géré localement. Certains intervenants s'appuient ainsi sur une prétendue neutralité des outils de régulation, qui apparaissent largement liés à l'habitat et au logement dans les discours,

pour la mise en œuvre de projets « inclusifs ». Cette approche se retrouve dans la vision de l'habiter portée *in fine*.

4. La ville inclusive, une certaine vision de l'habiter

- 47 Au total, l'inclusion revisitée par les acteurs et certains organisateurs de la journée d'étude renvoie à un mode de gestion, un *management*, plus qu'à un idéal social. Cette vision se traduit par une ambivalence dans le projet urbain, qui oscille entre technicisme et focalisation sur l'individu. L'emploi du concept de « ville inclusive » contribue en effet à produire une certaine vision de l'*habitable* dans laquelle la ville est rationalisée et conçue pour satisfaire des désirs individuels.

4.1 L'habiter à moindre coût

- 48 Dans le contexte d'une austérité généralisée, la rationalisation des coûts apparaît plus que jamais comme un objectif légitime et raisonnable, défendu par les acteurs à l'échelle du projet urbain. Or la baisse des coûts, dans une optique néolibérale, c'est la meilleure gestion des dysfonctionnements, du temps perdu et des intermédiaires qui alourdissent le projet. « *Si l'on redonne de l'initiative et de la liberté, on va pouvoir faire des ajustements locaux qui permettront de faire baisser les prix* », explique un des intervenants, directeur marketing d'un bureau d'étude. Cette même personne complète sa réflexion en indiquant :

« Nous sommes confrontés à un réel problème de production foncière et de coût de l'aménagement et de la construction. Ceci est avant tout lié à un manque de concertation entre acteurs. Il manque un coordinateur, qui pourrait être l'élu, qui puisse faire en sorte que chacun ait en tête le prix de sortie. Des maisons de centre-ville beaucoup moins onéreuses pourraient par exemple être construites. »

- 49 Cet extrait opère un lien entre gestion du projet et coût du logement. Le jeu d'acteur tel qu'il existe actuellement n'apparaît pas suffisamment opérant pour répondre aux attentes des habitants, ce qui se lirait dans le coût des opérations. On retrouve un discours visant à éliminer les « contre-performances », soit tout ce qui vient entraver une réalisation optimale du marché. Il s'agit d'une vision de l'habiter qui se distinguerait avant tout par son coût et son « efficacité à loger ». Le niveau de vie des citoyens n'étant plus suffisant pour continuer à se loger aux conditions du marché, la rationalisation de la production doit pouvoir accompagner ce mouvement à la baisse. Il s'agit donc de s'en prendre à l'« incohérence » de l'action, mais aussi aux entraves que constituent les règles de la construction. Ces normes sont désignées comme responsables de la lenteur de la production de logements, mais aussi de l'augmentation des coûts.

4.2 La ville des désirs individuels

- 50 Le fait que le monde du logement social se calque désormais sur la promotion immobilière privée et parle de « clients » pour désigner les habitants n'est pas anodin (Demoulin, 2014). Il en va d'un processus d'individualisation de la prise en compte des situations sociales amorcée par le basculement historique des aides à la pierre en faveur des aides à la personne à partir de 1977.
- 51 Ce processus se nourrit aussi d'une « *approche hédoniste de la ville* » décrite par Jean-François Guet (2011). En analysant un concept voisin de la ville inclusive, la « ville

désirable », il montre que les projets urbains sont de plus en plus soucieux, pour répondre aux injonctions du développement durable, d'orner la ville d'espaces verts répondant aux désirs immédiats que les concepteurs projettent sur les populations à attirer. L'individualisation de l'habitable procède ici de la séduction et joue sur les affects en sollicitant un « plaisir individuel immédiat ». Un lien peut aussi être établi entre l'apposition de l' « inclusion » sur l'urbain et les logiques qui s'appliquent au travail social professionnel. Comme l'écrit Serge Ebersold (2009, p. 72), « la notion d'inclusion s'organise autour d'une conception systémique de la société. Elle suppose une conception expérientielle de la citoyenneté situant l'appartenance sociale dans la satisfaction des besoins individuels ».

- 52 Les intervenants mettent au jour un positionnement de l'acteur opérationnel difficilement tenable : d'un côté, son action vise à se conformer aux enjeux du moment et à la rationalisation de son activité ; d'un autre côté, la logique qui prime est celle d'une réponse aux désirs individuels. En d'autres termes, sa gestion du projet doit lui permettre de s'adapter à la « volatilité supposée du désir » (Boltanski et Chiapello, 2002) des habitants.
- 53 Cette individualisation du public de l'action s'accompagne d'une euphémisation des différences sociales et des inégalités. Il existe une « clientèle », en capacité ou non de se loger, appréciant les aménités ou non, et non plus des groupes sociaux déterminés par leur position professionnelle, leur trajectoire familiale, leurs capitaux économiques et culturels. Dans la perspective de la ville inclusive, connaître les besoins sociaux revient à identifier la clientèle des opérations de logement. Cette manière d'enregistrer une demande sociale pour adapter une offre montre que l'habiter est conçu comme un marché, ce qui se lit aussi dans les nouvelles stratégies économiques des bailleurs sociaux. Des « focus groups » sont ainsi proposés par un des intervenants pour cerner les attentes de la population et les transposer en offre de logements adéquats. Cette démarche s'accompagne d'une visée prospective soulignée à plusieurs reprises dans la journée par des acteurs variés.
- « Il s'agira à l'avenir de mieux définir la clientèle attendue, car nous avons peut-être visé une clientèle trop aisée. C'est pourquoi des analyses de la clientèle sont nécessaires pour permettre à tout le monde de travailler ensemble ».
- 54 Ces propos tenus par le directeur d'un Etablissement Public d'Aménagement, diplômé de Sciences Po et ancien énarque, montrent que derrière l'intention de loger des populations plus pauvres qui est mise en avant, c'est l'erreur de ciblage qui est pointée. On retrouve donc le prisme de la logique marchande cherchant à faire coïncider offre et demande.

Conclusion

- 55 La journée d'étude témoigne de l'existence d'une demande, de la part des acteurs de l'urbain, d'un concept capable d'améliorer leur gestion de projet. Dans ce contexte, l'expression de ville inclusive circule entre acteurs et chercheurs de l'urbain, loin des tentatives de formalisation du concept repérées dans d'autres sphères scientifiques. En un sens, personne ne peut être contre la « ville inclusive » prônée de bonne foi. Mais les discours recueillis montrent aussi que le contenu proposé à cette expression relève du correctif, de la solution à la marge. Il ne s'agit pas de repenser les enjeux sociaux de l'urbain, mais de contourner les mécanismes dont ils sont le produit.
- 56 Finalement, la « ville inclusive » apparaît davantage comme un outil de gestion des « problèmes » opérationnels que comme la définition d'une vision politique ou

stratégique de la ville. Nous avons montré que la mobilisation de ce mot d'ordre, par son approche gestionnaire de l'urbain et sa focalisation sur l'exclusion, participe d'une invisibilisation des rapports de domination dans la production urbaine.

- 57 Dans son ouvrage *LQR*, Eric Hazan écrit que l'euphémisation « consiste à prendre un mot banal, à en évacuer progressivement le sens et à s'en servir pour dissimuler un vide qui pourrait être inquiétant » (p. 31). En est-on là avec l'« inclusion » ? Ce terme vient en tous cas appuyer la « mise en récit » (Matthey, 2015) d'un urbanisme qui vise la production de consensus et le maintien des cadres de pensée et d'action dominants. Le terme « inclusif » semble survenir à un moment où l'idée de lutte contre l'exclusion commence à s'essouffler, en présentant son versant positif. Or, la lutte contre l'exclusion constituait déjà une mise à distance de la question des inégalités et de la domination sociale. Pour Boltanski et Chiapello (2002), le vocabulaire de l'exclusion témoigne d'une certaine représentation de la société : celle d'une société en réseau, dont sont exclus ceux qui perdent les liens qui les rattachaient aux autres, et celle d'une société globalement définie par les classes moyennes avec des situations extrêmes de part et d'autre. On comprend que, par un nouveau glissement sémantique, l'« inclusion » pourrait présenter le risque d'invisibiliser encore davantage les processus qui, dans la production de la ville, fabriquent aussi de l'inégalité. Cette expression, comme d'autres propositions similaires centrées sur les désirs individuels et la rationalité budgétaire, comporte donc le risque de remplacer progressivement des matrices d'analyse plus traditionnelles et pourrait effacer des concepts qui commencent tout juste à gagner en légitimité, comme celui de participation citoyenne, plus chargé de sens politique.
- 58 Au-delà de la mise au jour des présupposés qui entourent l'expression émergente de « ville inclusive », il nous semble que cette exploration souligne le rôle conjoint des milieux opérationnels et universitaires dans la diffusion de notions venant progressivement transformer le sens de l'action. De ce point de vue, il serait intéressant de développer des recherches sur la production de savoirs, spécifiquement en études urbaines au sein desquelles les champs scientifiques et professionnels sont relativement poreux.
- 59 L'exploration plus systématique de la place des études urbaines et des relations entre les chercheurs et le milieu professionnel pourrait être une manière originale et féconde d'interroger la circulation des idées et leurs conséquences sociales et politiques. Cet article est une première étape dans l'analyse des interactions entre acteurs et chercheurs au cours d'un événement spécifique, et de l'émergence et la diffusion d'un concept. Dans le même esprit, il serait intéressant de développer des recherches portant sur les liens entre les sphères scientifiques et professionnelles au travers de l'analyse des trajectoires sociales et professionnelles des chercheurs en études urbaines (comme nous l'avons engagé par ailleurs à travers les trajectoires d'enseignants-chercheurs en urbanisme, cf. Clément *et al.*, 2016). Ces relations entre production de connaissances et pratiques peuvent aussi être analysées au sein des démarches de recherche-action et des recherches collaboratives, tant en analysant les positions des praticiens et des chercheurs en situation qu'en interrogeant la place et l'évolution des organismes de soutien et de financement de ces types de démarches.

BIBLIOGRAPHIE

- Boltanski, L., Chiapello, E. (2002), « Inégaux face à la mobilité », *Revue Projet 3* (n° 271), pp. 97-105.
- Bouquet, B., Jaeger, M., Dubechot, P. (2015), « Introduction », *Vie sociale*, vol. 3 (n° 11), pp. 7-11.
- Clément, G., Devaux, C., Tournon, M., Valegeas, F. (2016), « L'habitat à l'Institut d'Urbanisme de Paris. Eléments pour une sociohistoire des urbanistes dans la recherche urbaine », *Lieux communs*, n° 18, pp. 197-228.
- Collectif P.E.C.R.E.S. (2011), *Recherche précarisée, recherche atomisée. Production et transmission des savoirs à l'heure de la précarisation*, Paris, Raisons d'Agir, 160 p.
- Demoulin, J. (2014), « Du locataire au client, tournant néolibéral et participation dans la gestion des HLM », *Participations*, vol. 3 (N° 10), pp. 13-37.
- Devisme, L., Dumont, M., Roy, E. (2007), « Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 131, pp. 15-31.
- Ebersold, S. (2009), « Inclusion », *Recherche et formation*, 61, ENS Editions, pp. 71-83.
- Epstein (R.), 2013, « Les trophées de la gouvernance urbaine », *Pouvoirs locaux*, n° 37, pp. 13-18.
- Gaillard, D., Matthey, L. (2011), « La norme et le label », *Lieux communs*, n° 14, pp. 113-129.
- Gardou, C. (2012), *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse, Érès, coll. « Connaissances de la diversité », 170 p.
- Genestier, P. (2010), « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, vol. 1 (n° 140-141), pp. 21-35.
- Guet, J.-F. (2011), « Ville désirable ou ville durable : quelle place pour les espaces verts ? », *Métropolitiques*, <http://metropolitiques.eu>, 14 septembre 2011.
- Hazan, E. (2006), *LQR. La propagande du quotidien*, Paris, Raisons d'agir, 122 p.
- Jaillet, M.-C. (2015), « Grand témoin », in « Observer la cohésion sociale et la ville inclusive », *Actes du 13^e séminaire de l'observation urbaine*, novembre 2015, organisé par l'AdCF, le Cerema, la Fnau et l'Insee.
- Luhmann, N. (1995), *Social Systems*, Stanford, Stanford University Press, 627 p.
- Matthey, L. (2015), *Building up stories. Sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle intégré*, Genève, A-Type éditions, 157 p.
- Navez-Bouchanine, F., Valladares, L. (2007), « Ville et « best practices » », *Espaces et Sociétés*, n° 131, pp. 9-13.
- Peyroux E., Sanjuan T. (2016), « Stratégies de villes et « modèles » urbains : approche économique et géopolitique des relations entre villes », *EchoGéo*, <http://echogeo.revues.org>.
- Plaisance, E. (2005), compte rendu « Gardou, C. Fragments sur le handicap et la vulnérabilité : pour une révolution de la pensée et de l'action », *Revue française de pédagogie*, n° 152/1, pp. 155-156.
- Tissot, S. (2005), « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des « quartiers sensibles » », *Genèses*, n° 60, pp. 57-75.

Valegeas, F. (2014), *Concevoir et habiter un quartier dit durable. Injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, Thèse de doctorat, Aménagement de l'espace, urbanisme, Université Paris Est, Champs-sur-Marne, 492 p.

Van der Wusten, H. (2016), « La ville fonctionnelle et les modèles urbains qui lui ont succédé », *EchoGéo*, <http://echogeo.revues.org>, 30 juin 2016.

Weber, P. (2004), « Travail social et handicap : de l'inclusion à la participation sociale », *Développement humain, handicap et changement social*, vol. 13, n° 1-2, pp. 10-20.

NOTES

1. Le « modèle » urbain renverrait selon certains auteurs « à un ensemble d'objets, de politiques, de doctrines urbanistiques, de « bonnes pratiques » ou de labels partageant une caractéristique commune : celle de servir de référence à l'imitation ou à la reproduction dans un contexte autre que celui de sa production initiale ». (Peyroux, Sanjuan, 2016)

2. Afin d'anonymiser les propos cités, nous ne donnons pas la référence complète de cette journée d'étude.

3. Notre rôle précis a consisté : à organiser la réunion des responsables de la journée (deux chercheurs en poste à l'Université, le directeur d'un bureau d'études et un architecte, proche collaborateur à la fois du bureau d'études et des deux universitaires) ; à rédiger le compte rendu des échanges ; à gérer les aspects pratiques de la journée (salle, matériel, déjeuner, billets de train). Outre ce travail d'« exécutants », nous avons eu la possibilité de rédiger et de présenter une introduction en ouverture de la journée. A l'intérêt scientifique que présentait cette journée, on peut ajouter un intérêt déterminé par notre position dominée dans le champ scientifique : la participation à la journée d'étude mettait en marche une collaboration entre chercheurs et doctorants et promettait une visibilité à travers une publication ultérieure d'actes. On ne peut nier que la logique qui primait alors renvoyait davantage à l'idée de « la "ligne de CV" pour toute rémunération » (Collectif P.é.c.r.e.s, 2011) qu'à l'anticipation d'une analyse plus nourrie sur la construction d'un concept.

4. Dont les auteurs de cet article, invités à brosser un tableau général des déclinaisons de la ville inclusive à partir d'une recherche par mots-clés sur un moteur de recherche

5. Déclaration de Madrid, « Non-discrimination plus action positive font l'inclusion sociale », 2002, Congrès européen des personnes handicapées.

6. Le texte adopté a été négocié par le Forum européen des personnes handicapées, la Présidence espagnole de l'Union européenne et la Commission européenne.

7. Un exemple récent est celui du programme de recherche « Participation sociale et villes inclusives » du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS) de l'Université de Laval, Canada (<http://www.cirris.ulaval.ca/fr/participation-sociale-et-villes-inclusives>)

8. Commission européenne, « Recommandation de la Commission du 3 octobre 2008 relative à l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail, notifiée sous le numéro C(2008) 5737 ».

9. Site de la Commission européenne, <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1059&langId=fr>

10. Ibid.

11. UN-Habitat, 2001, *Inclusive Cities Initiative : The Way Forward*, Nairobi, UN Habitat.

12. La Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines est un programme de recherche du Plan Urbanisme, Construction et Architecture, construit en partenariat avec plusieurs agglomérations françaises (<http://www.popsu.archi.fr/>).

13. Rapport dirigé par Didier Paris, laboratoire TVES (Territoires, villes, environnement et société), Université Lille 1.

14. Argumentaire de la journée d'étude

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

RÉSUMÉS

À partir des discours tenus lors d'une journée d'étude sur la « ville inclusive » mêlant chercheurs et acteurs opérationnels, cet article explore le sens d'une expression qui tend à se diffuser dans les milieux professionnels et scientifiques sans réel appui théorique. Le texte propose une analyse des processus de légitimation de ce terme et de la construction de son contenu référentiel. Les discours montrent que ce qui est présenté comme un concept est davantage un mot d'ordre de l'action, un outil de gestion et un moyen de rationaliser le projet urbain. Derrière son caractère consensuel, on peut aussi lire une tendance à invisibiliser les rapports de domination au sein de la ville et à proposer une vision de l'habiter centrée sur la rationalité économique et la satisfaction des désirs individuels. Cet article pointe enfin des questionnements sociologiques sur les rapports entre chercheurs et acteurs opérationnels dans un tel contexte. Les trajectoires et positions de chacun révèlent des rapports différents vis-à-vis de la réflexion et de l'action sur la ville.

In this article, we investigate the various and unstable meanings of the notion of “inclusive city”, which seems to be increasingly used among urban professionals. We look at how this expression is gaining growing legitimacy and explore its theoretical content. Although we did not lead an extensive enquiry, we show that this expression spreads more as a slogan, a management tool and a way to rationalize urban projects than a proper scientific concept. The “inclusive city”, behind an apparent form of consensus, seems to euphemize processes of social domination within the city. It offers a vision of habitat centered on individual desires. We also point out sociological issues on where researchers and urban actors stand in this context. In this perspective, various social and professional backgrounds reveal different approaches on how to think and how to act on cities.

INDEX

Keywords : city, inclusion, urban project, concept, discourse

Mots-clés : ville, inclusion, projet urbain, concept, discours

AUTEURS

GARANCE CLÉMENT

Doctorante au Lab'Urba, ATER à l'École d'Urbanisme de Paris, garanceclement@gmail.com

FRANÇOIS VALEGEAS

Docteur en urbanisme, post-doctorant au Laboratoire Population Environnement Développement
(Aix Marseille Univ, IRD) francoisvalegeas@hotmail.fr